

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

Délégation aux réserves

Bureau des ressources humaines

**Arrêté du 9 mai 2016 conférant un grade de sous-officier de réserve  
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1612178A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28;

Vu la décision n° 30197 GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 12 avril 2016,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

M. Guillaume Degardin est nommé au grade de maréchal des logis-chef de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi d'agent de chambre mortuaire au profit du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 mai 2016.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général de division,  
délégué aux réserves,  
A. COROIR*